

Demande d'un renseigment sur l'obtention d'un visa

Par LAHOU, le 19/09/2009 à 10:03

Bonjour,

Je vais me marier avec une tunisienne, je voudrais savoir quels sont les délais pour obtenir le visa de long séjour?

merci

Par Sam, le 19/09/2009 à 19:00

Bonjour,

La loi ne donne pas des delais pour traiter des demande de visa (sauf pour les conjoints de français dont leurs demandes doit etre traitees " dans les meilleurs delais")

Le délai d'obtention d'un visa dépend donc du nombre de dossiers en cours de traitement ainsi que des particularités de votre demande. Ce delai peut ainsi varier d'une periode a une autre.

Afin d'éviter une perte de temps, veuillez vous assurer que votre dossier est des plus complets.

Vous devez contacter le consulat pour connaître quels sont les delais actuels.

Cordialement